L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 [illegible]
Quatre Mois	1 0[illegible]

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE ELEVÉ

SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

COIN DES RUES MOSS ET DE SOTO.

Succession de Willis E. Roux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 64,749.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI, le 11 octobre 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 1er septembre 1905 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite :

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet 467 borné par les rues Moss (anciennement Port), De Soto (autrefois Washington), Grande Route St. Jean et Hagan avenue d'après un certificat d'arpentage d'Arthur de Armas, daté du 1er mars 1900 et annexé à un acte de vente passé pardevant Félix J. Dreyfous, un notaire public en cette ville le 17 mai 1900 d'après lequel croquis les dits lots se touchent l'un à l'autre et mesurent : Lot A formant l'encoignure des rues Moss et De Soto, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Moss, vingt six pieds sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue De Soto de cent dix neuf pieds ; le lot B mesure vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Moss, trente deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent seize pieds sur la ligne de division du lot A, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante dix pieds un pouce et de là sur une ligne brisée s'ouvrant vers le fond une autre profondeur de quarante trois pieds huit pouces à ladite ligne du fond.

Les améliorations sur le lot A comprennent un joli cottage élevé No 1256 rue Moss, coin De Soto, ayant galerie sur la façade et sur le côté, cinq chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance. Ledit cottage est retiré de la rue environ neuf pieds, etc., etc. Le lot A est vendu sujet au bail à raison de $15 par mois payable mensuellement et expirant le 22 juin 1906.

Termes et conditions Les deux tiers ou plus comptant, et la balance à un an, représenté par un billet portant intérêt à raison de (7) sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garantie par lien et privilège de vendeur et de toutes les clauses usuelles de sécurité hypothécaire particulièrement la clause de confession de jugement, non aliénation, de poursuite judiciaire et celle ayant relation à l'assurance et les taxes ; les taxes de 1905 devront être payé par l'acquéreur sous du prix de l'adjudication, l'acte de vente par devant Félix J. Puig, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 8 11

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 24 octobre 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

311 RUE BARONNE, A MIDI,

Le bateau-dragueur de valeur "Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters,

No 76,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Louisiana National Bank

vs

Pittsburg Gravel and Dredging Company.

MARDI, le 24 octobre, 1905, moi, Peter Gallagher, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, j'effrirai en vente au No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 12 septembre 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le bateau-dragueur "Pennsylvania"

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER.
Encanteur. 846 rue Commune.
Miller, Dufour et Dufour avocats.
23 sept—23 24—oct 1 8 15 22 24

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE
Meubles de Maison et Effets Mobiliers, etc. etc.

Succession de Mary McCord, femme de William Johnson.

No 77,096—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—LUNDI, 25 septembre 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux No 716 rue St Louis, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 11 septembre 1905 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Tout et particulièrement les meubles de maison, effets mobiliers, etc., etc.. d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

13 sept—13 17 23 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Pine et Félicia, portant le No municipal 424 rue Pine.

John Lubben vs Mme Joanna Wrede, veuve de Francis W. Bremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 77,127—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 26 octobre 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le village de Greenville, maintenant le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, dans l'ilet désigné par le No 64, borné par les rues Carrollton, Pine, Félicia et Lowerline, lesdits lots sont désignés par les lettres I et J sur un croquis d'arpentage fait par S. G. Del Isle, voyer, sous la date du 6 juillet 1899 et annexé à un acte d'hypothèque par Mme Veuve Frank W. Bremer à Edward Higgins, passé pardevant U. Marinoni, Jr, notaire, le 13 juillet 1899 d'après lequel dit croquis lesdits lots mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot J formant l'encoignure des rue Pine et Félicia, et le lot I est contigu audit lot J, lesquels deux dits lots formant la moitié des lots originaux 17, 18, 19 et 20, pris à côté de la rue Félicia sur un plan déposé en l'étude de William Shannon, notaire, comme plan No 25 et sur un devis dressé par Edgar Pillié, voyer, daté le 9 décembre 1890, annexé à un acte d'hypothèque par Mme F. W. Bremer à John W. Karkas pardevant F. J. Aleix, notaire, le 19 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans
Bernard Broussa, avocat pour le demandeur.
22 sept—22 23 29—oct 6 13 20 22 26

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasin d'Epicerie bien établi et Cottage Double contigu à l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Colombus.

In re Théodule A. Piron vs Octave L. Piron. No 77,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E absent en congé, daté et signé le 19 Sept. 1905, et adressé à Morgan et Metzler, encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 24 octobre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magasin, Milan et Camp, désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds de face à la rue Magasin sur quatre-vingt-dix pieds deux pouces de profondeur et trente pieds sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant une bâtisse double en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant magasin, quatre chambres, etc., de chaque côté, dans la cour se trouve hangar, citerne etc., et connue comme les Nos 4105—4107 rue Magasin.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente pardevant J. C. Henrique, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Gabriel Fernandez, avocat.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2830-2832 rue Erato, à l'encoignure de la rue Willow, ilet des rues Clara et Thalie.

JEUDI, le 28 septembre 1905.

Succession de Mary Ann McCarthy, veuve de John Hudson.

No 76,791 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR JAMES F. KEENEY, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 28 septembre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 24 août 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 421 borné par les rues Willow, Thalie, Clara et Erato, désigné par le numéro huit sur un plan dressé par Heding et Soh arbaum, architectes, le 27 mai 1854, déposé en l'étude de William Shannon, comme plan No 27, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, trente et un pieds sept pouces de face à la rue Erato, par cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles formant l'encoignure de rue Erato et Willow.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois situé sur la banquette, contenant 4 chambres, hangar, cour, etc., sur un côté, et 5 chambres, citerne, hangar, cour, etc., sur l'autre côté, et connu comme 2830-2832 rue Erato.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, susdessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Benjamin Cry, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur, 806 rue Perdido.
27 août—27—sept 3 10 17 24 27 28

Succession de Vincenne Defatte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 76,909—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Josephine Defatte, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Conrad G. Collins, avocat.
16 sept—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Octave Charles Olivier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,186—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Gustave Olivier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm M. Seymour, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

Succession de Rosaria Spitalera, femme de Giovanni Sanpieri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,164—Division E — Attendu que Giovanni Sanpieri a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosaria Spitalera, femme de Giovanni Sanpieri, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Patorno, avocat.
19 sept—19 23 28

Succession de R. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,138—Division D—Attendu que James J. Riley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Riley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.
14 sept—14 18 23

Succession de John L. Boutte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, No 77,146—Division A—Attendu que Delphine Boutte, veuve de John L. Boutte, a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Boutte, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Gustave Olivier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm M. Seymour, avocat.
14 sept—14 18 23

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UNE—

Encoignure Lucrative d'Affaires

—ET—

COTTAGES DOUBLES

SUR ET PRES DE LA

Magnifique Avenue Claiborne, dans une bonne localité.

TROISIEME DISTRICT.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 août 1905 et signé le 21 août 1905 et en vertu d'un ordre daté le 24 août 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession de George Landry, No 71,890 du dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec mansarde Nos 1636 et 1638 avenue Claiborne, contenant 5 chambres de chaque côté. Le lot de terre situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, autrefois nommé Faubourg Marigny, dans l'ilet 633-34, borné par l'avenue Claiborne, les rues Annette, Robertson (autrefois rue St Jean Baptiste) et l'avenue St Bernard, désigné par le No 16 (de l'ancien ilet 47), d'après un plan de Jos. Pillié, daté le 29 avril 1838, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, sous le No 65, dans son livre de plans. Ledit lot de terre mesurant 31' 11" 2''' de face à l'avenue Claiborne sur 96' 1" 6''' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence en bois à un étage, contenant magasin et plusieurs chambres à coucher, Nos 1605 et 1609 avenue Claiborne, à l'encoignure de la rue Nouvelle-Orléans, et la bâtisse en bois à un étage contigue au No 1611 avenue Claiborne, servant comme boutique de forgeron. Le terrain est décrit comme une certaine grande portion de terre située dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 754 borné par l'avenue Claiborne, les rues Derbigny (autrefois Prosper), Nouvelle-Orléans et Allen (autrefois Nouveau St Bernard), et composée de deux plus petites portions de terre désignées par les lettres A et B sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, le 2 novembre 1903 et annexé au dit inventaire de la succession de George Landry pris par et devant S. Rosen, notaire, le 2 novembre 1903 d'après ledit plan lesdites portions A et B mesurant ensemble 57' 8" 3''' de face à l'avenue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Nouvelle-Orléans de 109' 11" et une première profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Allen sur une divergente ligne oblique de 80 pieds, de là s'élargissant sur une ligne parallèle à l'avenue Claiborne, et courant vers la rue Allen, 32 pieds, de là une deuxième profondeur sur une ligne courant vers la rue Derbigny de 8' 11" jusqu'à la ligne du fond et 104' 8" de largeur sur la ligne du fond.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 1615 et 1617 rue Nouvelle Orléans, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet que et est contigu à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite ; ledit lot est désigné par la lettre C sur le plan ci-dessus mentionné et le certificat d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, et mesurant 33' 3" 6''' de face à la rue Nouvelle Orléans, 38' 9' 2''' dans le fond, sur un profondeur sur la ligne le divisant de la propriété désignée par les lettres A et B sur ledit plan de 104' 8" et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Derbigny 110' 6".

4° Les bâtisses à un et deux étages en bois, No 1636 rue Nouvelle-Orléans, contenant plusieurs cheminées. Le lot de terre est situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 755 borné par les rues St Bernard (autrefois White), Derbigny (autrefois Prosper), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre E, sur le plan ci-dessus mentionné et le certificat d'arpentage fait par Edgar Pillié, d'après ledit plan ledit lot commençant à une distance de 37' 6" 6''' de l'encoignure des rues Nouvelle Orléans et Derbigny, et mesurant 26' 7" 6''' de face à la rue Nouvelle Orléans, 26' 5" de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne de côté vers la rue Derbigny de 81' 6" et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Claiborne de 81' 6" 2".

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage pour affaires et résidences et ayant l'usage de belles lignes de chars. Tout près se trouve le marché St Bernard avec le grand trafic ici concentré. Placements qui paieront et augmenteront.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes d'Etat de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Les loyers de la propriété appartenant à l'acheteur après la date de la signature de l'acte de vente. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Busslère Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

James J. McLoughlin, John G. Robin, Armand Romain, avocats.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires et résidence, Nos 4105-4107, rue Magasin, entre les rues Milan et Marengo.

MARDI le 17 octobre 1905. Succession de Frank Basile, No 78,733—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 17 octobre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 12 sept. 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magasin, Milan et Camp, désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds de face à la rue Magasin sur quatre-vingt-dix pieds deux pouces de profondeur et trente pieds sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant une bâtisse double en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant magasin, quatre chambres, etc., de chaque côté, dans la cour se trouve hangar, citerne etc., et connue comme les Nos 4105—4107 rue Magasin.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente pardevant J. C. Henrique, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Gabriel Fernandez, avocat.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rosaria Spitalera, femme de Giovanni Sanpieri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,164—Division E — Attendu que Giovanni Sanpieri a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosaria Spitalera, femme de Giovanni Sanpieri, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Patorno, avocat.
19 sept—19 23 28

Succession de R. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,138—Division D—Attendu que James J. Riley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Riley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.
14 sept—14 18 23

Succession de John L. Boutte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, No 77,146—Division A—Attendu que Delphine Boutte, veuve de John L. Boutte, a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Boutte, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Gustave Olivier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm M. Seymour, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme M. Schwartz veuve E. G. Schwartz (Lumber Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 76,403 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par James M. Conner, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J. Maloney, avocat.
21 sept — 21 25 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par EISEMAN & LAZARUS

Partage judiciaire de la Succession de Valeur du défunt

JOHN LANGE SR.

GRANDE OCCASION

POUR

DE PETIT PLACEURS ET CHERCHEUR DE DEMEURES

Les ci-après cottages productifs simples et doubles. Bâtisses à 2 étages et Propriétés non-améliorées dans les 1er et 3me Districts.

COTTAGES DOUBLES.

No 3—2907-09 Bourgogne.
No 4—2712-14 rue St Claude.
No 7—1200-02 rue Clouet.
No 7—3051-53 rue Marais.
No 9—2725-27 rue Urquhart.
No 12—1235-37 avenue Lafayette.
No 12—1239-41 avenue Lafayette.
No 12—1243-45 avenue Lafayette.
No 12—1301-03 avenue Lafayette.
No 12—1305-07 avenue Lafayette.
No 13—1309-11 avenue Lafayette.
No 14 2617-19 rue Urquhart.

COTTAGES SIMPLES.

No 3—2911 rue Bourgogne.
No 4—2716 rue St Claude.
No 5—1121 rue St-Ferdinand.
No 5—1123 rue St-Ferdinand.
No 6—1195 rue St Ferdinand.
No 7—1208 rue Clouet.
No 8—1404 avenue Lafayette.

BATISSES A DEUX ETAGES.

No 12—2612 rue Urquhart.
No 14——— rue Urquhart, entre Lafayette et la rue Port, Square Villeré.
No 2—1319 rue Sud Peters.

PROPRIÉTÉ NON AMÉLIORÉES.

No 1—Lot à l'encoignure des rues Touro et Roman, ilet Français et Derbigny.

No 18—Deux lots dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Ferdinand, Press et Robertson.

Nos 15, 16, 17—6 lots dans l'ilet borné par les rues Port, Urquhart, Villeré, et l'avenue Lafayette.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES ET D'ENCAN 225-227-229 RUE BARONNE.

LE MERCREDI, 4 OCTOBRE, 1905, A MIDI.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, BUREAU, 418 BATISSE HIBERNIA.

MEYER EISEMAN, ENCANTEUR.

SOUS ET EN VERTU d'un jugement de l'Hon Walter B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 67,549, intitulée Annie Lange et al. vs Charles Lange et al. rendu le 26 juillet 1905, et signé le 3 août 1905 et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan Nos 225-229 rue Baronne, le 4 octobre 1905, à midi, la propriété ci-après décrite :

1° (a) Un certain portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district désigné comme lot No 7 dans l'ilet borné par les rues Roman, Touro, Français et Derbigny, mesurant trente pieds de face à la rue Roman, par une profondeur de trente-deux pieds.

(b) Un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur la liste d'assessement comme lot No d, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Touro (autrefois Union) sur cinquante six pieds de profondeur et façade à la rue Roman, mesure américaine ; sans amélioration.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désignés par les numéros 6 et 7, sur un plan fait par Hedin, daté le 9 février 1848. Lesdits lots mesurant chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages No 1219 rue Sud Peters.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième District, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Bourgogne, Remparts et Press, désigné par la lettre B, d'après un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville, le 22 mars 1881 mesurant cinquante pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un cottage double et un cottage simple, connus par les Nos municipaux 2907, 2909 et 2911 rue Bourgogne.

4° (a) Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Washington, maintenant le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Port, Remparts, St Ferdinand et St Claude, désigné par le numéro 11, sur un plan par Louis Pilié, daté le 21 novembre 1884, ledit lot ou portion de terre, mesurant en mesure américaine, trente huit pieds de face la rue St Claude par une profondeur de cent pieds.

(b) Un autre lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le même district et ilet comme le lot ci-dessus décrit sur le côté le plus près de la rue Port, et mesurant vingt pieds de face à la rue St Claude sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant une partie du lot de terre désigné comme lot No 22.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'un cottage double et un cottage simple et sont connus par les Nos municipaux 2712, 2714 et 2716 rue St Claude.

5° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelques façon en dépendant, situé dans le 3e troisième district dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Marais, St Claude et Presse, le dit morceau de terre devant être pris à une distance de vingt neuf pieds, sept pouces et neuf lignes de l'encoignure de la rue Marais et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et neuf lignes de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages simples et sont connus par les numéros municipaux 1121 et 1123 rue St Ferdinand.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les St Ferdinand, Marais, Press et St Claude et désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. Sburgi, voyer, daté le 1er juin 1848. Ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorotions sur cette propriété consistant d'un cottage simple et connus par le No municipal 1125 rue St Ferdinand.

7° Trois certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Félicianа et Urquhart, désignés par les numéros 1 2 et 23 d'après un plan fait par P. Boudousquié, architecte. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, mesurant trente deux pieds de face à la rue Clouet sur cent deux pieds, dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Le lot No 2 est contigu au ci-dessus, mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cent deux pieds, dix pouces et six lignes de profondeur. Le lot No 23 formant la clé, mesurant trente pieds de face à la rue Marais sur cent soixante et onze pieds, trois pouces et six lignes de profondeur.

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages doubles et un cottage simple connus par les Nos municipaux 1200 et 1202 rue Clouet, et 1206 rue Clout, et 3051 et 3053 rue Marais.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District, désigné par le No 2 dans l'ilet No 611, compris entre l'avenue Lafayette, les rues Villeré [autrefois rue Girod], Artet Robinson, sur un plan No 24 en l'étude du défunt S. Magner, notaire, lequel lot mesurant en mesure américaine trente quatre pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété consistant d'un cottage simple connu par le numéro municipal 1404 avenue Lafayette.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod, Port et St Ferdinand, mesurant trente huit pieds, dix et deux tiers de pouces de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété consistant en un cottage double et sont connues par les numéros municipaux 2725 et 2727 rue Urquhart.

10° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District dans l'ilet désigné par le No 497 sur le roll d'ass